

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2026-2027

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières



RÉALISÉ PAR

Bureau des affaires
gouvernementales, UQTR

DÉPOSÉ AU
Ministère des Finances

FÉVRIER 2026

Travailler ensemble

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2025-2026, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a accueillie 15 129 étudiants dans ses différents campus dans les territoires desservis, soit : Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie, Montérégie et Québec.

Malgré le maintien des effectifs étudiants, l'UQTR enregistre une chute dans le nombre de ses inscriptions dans la population étudiante internationale (PÉI). Cette baisse est essentiellement attribuable aux différentes politiques du gouvernement du Québec dont la loi 74 et la fin du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Des orientations gouvernementales qui ont eu pour impact de fragiliser l'image du Québec à l'international et par ricochet, de freiner les inscriptions de la population étudiante dans les divers programmes d'étude.

J'ajoute aux inquiétudes le désengagement du gouvernement du Québec dans les investissements au niveau des infrastructures et dans l'immobilisation.

Dans le cadre de son mémoire prébudgétaire, l'UQTR désire mettre en valeur l'importance pour le gouvernement d'évaluer sa politique de financement et d'investir dans l'immobilisation. Le mémoire présente également les projets importants pour notre université dans les prochaines années afin de poursuivre son développement.

Le recteur,
Christian Blanchette



→ 7

Nombre de campus

→ + 15 000

Nombre moyen d'étudiants

→ 380

Nombre de programmes



UQTR EN BREF

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se distingue par sa personnalité bien définie. Accessible et vivante, elle ouvre ses portes à un modèle de connaissances et de défis. Sa taille moyenne et son enracinement dans le milieu, de même que son ouverture sur le monde font de l'UQTR une université où il fait bon étudier.

Elle offre 400 programmes de formation aux trois cycles d'études, dans 27 départements et trois écoles. Depuis sa création en 1969, plus de 131 000 diplômes ont été remis. En 2025, elle a accueilli 15 129 étudiants, dont 3 035 étudiants internationaux en provenance de 80 pays et regroupe 505 professeurs.

SOMMAIRE DES DEMANDES BUDGÉTAIRES

- Remettre en place une enveloppe correctrice pour les universités en région et de petites tailles afin de compenser les carences des nouvelles règles de financement et indexer les subventions de fonctionnement pour couvrir les coûts de système, incluant l'indexation de la masse salariale.
- Financer les coûts de système et la Politique salariale gouvernementale (PSG) comme c'était le cas avant 2025.
- Rétablir les allocations normalisées de maintien d'actifs immobiliers à la hauteur de 2 % de la valeur de reconstruction afin de permettre d'éliminer les déficits d'entretien.
- Soutenir la mise en place de nouveaux programmes d'études de grade en reconnaissant les coûts de déploiement dès le lancement des programmes.
- Financer des mesures d'intégration des étudiants internationaux à la culture québécoise afin de préserver l'attractivité de nos universités.
- Prévoir un budget compensatoire pour les universités dont les effectifs internationaux sont en deçà des quotas prévus en raison des impacts des nouvelles politiques d'immigration et des plafonds imposés.
- Renouveler et indexer adéquatement les enveloppes du Plan d'action sur la santé mentale étudiante (PASME) et le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) au-delà de 2026, incluant le soutien à l'indexation des salaires du personnel affecté à ces programmes, en assurant un financement prévisible et récurrent.
- Introduire une règle budgétaire pour une subvention spécifique pour ajuster le budget nécessaire afin de compenser le sous-financement des trois programmes de grade exclusifs à l'UQTR et qui définissent trois professions de la santé soit : le baccalauréat en pratique sage-femme, les doctorats de premier cycle en chiropratique et en médecine podiatrique.
- Octroyer un financement de 2 M\$ pour aider à soutenir l'agrandissement des infrastructures sportives et récréatives par l'ajout d'un complexe multisport au Centre de l'activité physique et sportive.
- Octroyer un financement pour le lancement des travaux du Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne de 57 M\$.
- Octroyer un financement de 6 M\$ afin de démarrer le bureau de projet en prévision de la construction de l'Institut national d'anatomie.
- Octroyer un financement de 60 M\$ pour lancer les travaux de l'unité de résidences étudiantes pour le campus de Drummondville.





ASSURER UN FINANCEMENT QUI REFLÈTE LES COÛTS RÉELS DES UNIVERSITÉS

Lors de l'annonce des modifications aux règles budgétaires en 2024, le gouvernement avait exprimé la volonté qu'elles n'entraînent pas de répercussions financières négatives pour les universités. Cependant, ces changements affectent l'ensemble des établissements. Malgré les hausses nominales de la subvention générale depuis 2018, le financement des universités a diminué de 2,4% en dollars constants.

Pour le réseau de l'Université du Québec (UQ), cette baisse atteint 3,7% alors qu'on prévoit un réinvestissement dans les universités francophones. Dans un contexte où les projections d'inscriptions sont en hausse, notamment avec une croissance de 5% dans les cégeps entre 2024 et 2025, le financement doit accompagner la demande croissante.

Pour l'UQTR, les effets de cette révision sont d'autant plus marqués. Les enveloppes correctrices pour les universités en région qui compensaient le manque à gagner,

lié à la taille des établissements et à leur réalité régionale, ont été abolies, et pour l'UQTR l'enveloppe liée à la taille a été réduite de 33%.

La disparité de taille et les contraintes propres aux universités en région ne sont donc plus prises en compte dans le calcul des subventions. L'UQTR se retrouve ainsi doublement pénalisée, sans levier pour rétablir l'équité dans le modèle de financement.

En 2025-2026, les coûts de système et les augmentations salariales n'ont pas été financés dans le budget québécois. Il est important que le financement de ces coûts de système et des augmentations salariales soit octroyé en 2026-2027. De ne pas le faire met à risque la viabilité financière de notre université, comme de plusieurs universités au Québec.

La Politique salariale gouvernementale (PSG) est de l'ordre de 2,5%. Ne pas financer la PSG implique une coupe budgétaire du même ordre.

DEMANDES BUDGÉTAIRES

- Remettre en place une enveloppe correctrice pour les universités en région et de petites tailles afin de compenser les carences des nouvelles règles de financement et indexer les subventions de fonctionnement pour couvrir les coûts de système, incluant l'indexation de la masse salariale.
- Financer les coûts de système et la PSG comme c'était le cas avant 2025.



SOUTENIR LE MAINTIEN DE NOS ACTIFS ET LE DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES AUX NOUVEAUX PROGRAMMES

La qualité de l'enseignement et la sécurité de la communauté universitaire reposent sur des infrastructures en bon état. Le gouvernement doit respecter les sommes allouées correspondant à 2% de la valeur de reconstruction du parc immobilier. De plus, les enveloppes normalisées pour le maintien d'actifs ont été réduites et n'ont pas été indexées depuis plus d'une décennie. Actuellement, l'UQTR est financée à la hauteur de 15% du montant qu'elle devrait recevoir pour le maintien de ses actifs immobiliers. Ce qui a pour conséquence que l'Université utilise ses fonds de fonctionnement pour compenser le manque de financement gouvernemental.

Par ailleurs, le modèle de financement actuel ne prévoit aucun soutien en amont pour le développement de nouveaux programmes d'études. Le financement lié aux effectifs étudiants n'étant versé qu'après environ deux ans, les universités doivent assumer seules les coûts de déploiement à même leurs fonds de fonctionnement, une contrainte particulièrement lourde pour les établissements dont les marges financières sont déjà limitées.

DEMANDES BUDGÉTAIRES

- Rétablir les allocations normalisées du maintien d'actif immobilier à la hauteur de 2 % de la valeur de reconstruction afin de permettre d'éliminer les déficits d'entretien.
- Soutenir la mise en place de nouveaux programmes d'études de grade en reconnaissant les coûts de déploiement dès le lancement des programmes.

CONSOLIDER LES INITIATIVES FAVORISANT L'ACCUEIL, L'INTÉGRATION ET LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

L'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) en novembre 2025, combinée aux plafonds imposés sur le nombre d'étudiants internationaux, a considérablement fragilisé la capacité d'attraction des universités québécoises. En deux ans, environ 8 000 étudiants internationaux de moins fréquentent nos universités et les établissements francophones sont disproportionnellement touchés. Des mesures transitoires s'imposent pour les personnes déjà engagées dans un parcours d'études au Québec.

En parallèle, les universités investissent dans l'intégration de leurs étudiants internationaux. L'UQTR a notamment déployé en 2025 un Plan global d'intervention (PGI-EI) structuré autour de l'accueil, de l'intégration interculturelle, du soutien académique et de la réussite. Ces initiatives, essentielles pour offrir un milieu d'études de qualité et favoriser la rétention, requièrent un soutien financier dédié pour assurer leur pérennité.



DEMANDES BUDGÉTAIRES

- Financer des mesures d'intégration des étudiants internationaux à la culture québécoise afin de préserver l'attractivité de nos universités.
- Prévoir un budget compensatoire pour les universités dont les effectifs internationaux sont en deçà des quotas prévus en raison des impacts des nouvelles politiques d'immigration et des plafonds imposés.

MAINTENIR L'AIDE EN SANTÉ MENTALE ET EN RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Deux programmes structurants pour la réussite éducative arrivent à échéance en 2026 : le Plan d'action sur la santé mentale étudiante (PASME) et le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES).

Le financement du PASME a permis d'élargir l'offre de services psychosociaux, de réduire les délais d'attente pour accéder à une ressource spécialisée et de déployer des programmes de soutien par les pairs, favorisant ainsi la détection précoce des besoins et la réduction de l'isolement.

L'ensemble de ces mesures a eu des effets concrets sur le bien-être étudiant, tant sur le plan de la santé psychologique que du sentiment d'inclusion et d'appartenance. Pour sa part, le PARES a soutenu des actions structurantes couvrant l'accueil, l'intégration, l'accompagnement personnalisé et l'innovation pédagogique, dans une approche de responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté universitaire.

L'incertitude entourant la poursuite de ces deux programmes soulève des préoccupations quant à la capacité des établissements à maintenir ces acquis, alors que les besoins en matière de bien-être et d'accompagnement ne cessent de croître.



BONIFIER LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE GRADE EXCLUSIFS

L'Université se distingue en offrant des programmes exclusifs en santé. Une analyse budgétaire démontre un sous-financement dans trois programmes de grade uniques : le baccalauréat en pratique sage-femme, les doctorats de premier cycle en chiropratique et en médecine podiatrique. À chaque cohorte, l'établissement doit compenser le déficit causé par ce sous-financement en puisant dans ses propres budgets.

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Renouveler et indexer adéquatement les enveloppes du PASME et du PARES au-delà de 2026, incluant le soutien à l'indexation des salaires du personnel affecté à ces programmes, en assurant un financement prévisible et récurrent.

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Introduire une règle budgétaire spécifique pour ajuster le budget nécessaire afin de compenser le sous-financement des trois programmes de grade exclusifs à l'UQTR et qui définissent trois professions de la santé soit : le baccalauréat en pratique sage-femme, les doctorats de premier cycle en chiropratique et en médecine podiatrique.



AGRANDISSEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

La vision de ce projet, unique en son genre, est de permettre la construction de laboratoires d'enseignement et de recherche, de salles de formation, d'un gymnase ainsi que des locaux connexes par l'implantation d'un complexe multisport au Centre de l'activité physique et sportive (CAPS).

Un autre atout de ce projet est le développement de nos cliniques — kinésiologie et thérapie du sport, chiropratique, podiatrie, multidisciplinaire en santé, services psychologiques — ainsi que les programmes en santé et services sociaux. L'agrandissement permettra la mise à l'échelle d'infrastructures sportives, d'enseignement et de recherche.

LANAUDIÈRE | CONSTRUCTION DU QUARTIER UNIVERSITAIRE DE L'UQTR À TERREBONNE

Créer un Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne qui offrira une multitude de programmes, de services, une vie étudiante, académique et de recherche vibrante, incluant un centre sportif, un centre aquatique, une bibliothèque publique et des résidences étudiantes.

Ce développement vient répondre aux besoins spécifiques de la région de Lanaudière. Il augmentera le taux de participation aux études universitaires, haussera le taux de diplomation universitaire dans la région et dynamisera l'économie régionale.

En mai 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a annoncé l'octroi de 550 k\$ pour le lancement du bureau de projet. En décembre 2025, la Ville de Terrebonne a également procédé à l'achat du terrain. Il nous faut poursuivre les travaux pour une amorce de construction en 2026.



Image générée par l'IA

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Octroyer un financement de 2 M\$ pour aider à soutenir l'agrandissement des infrastructures sportives et récréatives par l'ajout d'un complexe multisport au CAPS.

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Octroyer un financement pour le lancement des travaux du Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne de 57 M\$.



AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL AU CAMPUS DE DRUMMONDVILLE

L'UQTR et la Ville de Drummondville consolident leur partenariat afin de concrétiser une intention commune : développer le site ayant appartenu aux Pères Montfortains en continuité avec le pôle institutionnel actuel, afin de poursuivre le rayonnement académique et communautaire des deux organisations.

Stratégiquement situé dans un secteur d'intérêt en plein renouveau, ce terrain sera dédié à la création de résidences étudiantes, avec une vision élargie qui pourrait inclure des espaces professionnels et une offre alimentaire diversifiée. Il faut noter que Drummondville est une des villes du Québec ayant la plus grande pénurie de logements et les hausses de loyer les plus importantes au Québec. Pour assurer l'accès aux études universitaires dans le Centre-du-Québec, il est impératif de soutenir la construction de résidences étudiantes pour les étudiants du Campus de l'UQTR à Drummondville.

CRÉATION DE L'INSTITUT NATIONAL D'ANATOMIE

Au cours des prochaines années, l'UQTR désire poursuivre le développement de son laboratoire d'anatomie pour le transformer en Institut national d'anatomie.

Sa mission serait d'offrir une expertise et un environnement collaboratif et distinctif autour du corps humain et de la mort, dans le but de soutenir et de propulser la recherche, la formation, l'acquisition des connaissances et le développement des compétences.

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Octroyer un financement de 6 M\$ afin de démarrer le bureau de projet en prévision de la construction de l'Institut national d'anatomie.

DEMANDE BUDGÉTAIRE

- Octroyer un financement de 60 M\$ pour lancer les travaux de l'unité de résidences étudiantes pour le campus de Drummondville.



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

3351, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M3
affaires.gouv@uqtr.ca